



Demande d'autorisation pour utilisation des B.H.

Pour les communes de :

Bogis-Bossey – Chavannes-de-Bogis – Chavannes-des-Bois – Commugny – Coppet – Founex – Mies – Tannay

<i>Entreprise :</i>	
<i>Adresse :</i>	
<i>Téléphone :</i>	
<i>E-mail :</i>	
<i>Nom du client :</i>	
<i>Adresse :</i>	
<i>Commune :</i>	
<i>Genre et durée des travaux</i>	

Facture : (cocher un seul choix) A l'entreprise

Au client

Prévision de la quantité d'eau utilisée m3

Consommation réelle en m3

(Si différence avec la prévision après les travaux)

Nom et Prénom du responsable

Date début des travaux (jj/mm/aaaa)

<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------

L'eau sera facturée Frs 1.00 et un forfait administratif de Frs 25.- par facture sera compté.

(A remplir par les SITSE pour autorisation)

Nom et Prénom (SITSE)

Date

N° ordre SITSE

<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	----------------------

PROCEDURE

- Ce formulaire doit parvenir, dûment rempli, au minimum un jour avant votre intervention en cliquant sur le bouton "envoyer" ci-dessous ou par fax au 022 770 56 50.*
- Il vous sera retourné par mail ou par fax validé par les SITSE, une copie pour un contrôle éventuel devra être en possession de la personne exécutant les travaux.*
- La consommation réelle sera transmise avec ce même formulaire visé par les SITSE, par mail ou fax le lendemain des travaux.*
- Des contrôles seront exécutés et des sanctions prises en cas de non-respect de cette procédure.*

Founex, avril 2014